



MOTIFS DE RUPTURE 2021/2022

Apprentis qui ont fait l'objet d'au moins une rupture : 219

Effectif total : 534

41 % des apprentis ont été confrontés à une rupture au cours de leur formation.

Nombre total de ruptures : 249

- 27 apprentis ont 2 ruptures à leur actif - 3 apprentis ont 3 ruptures à leur actif.
- 79 ruptures ont fait l'objet d'une poursuite de formation

MOTIFS	TAUX
Commun accord	57.43 %
Rupture au cours de la période d'essai	22.09 %
Démission du jeune	4,82 %
Rupture après obtention du diplôme	4,82 %
Manquement de l'une des parties à ses obligations	3.21 %
Changement d'orientation/ de formation	2.81 %
Changement de CFA	1.20 %
Faute grave	0.80 %
Inaptitude de l'apprenti	0.80 %
Exclusion	0.80 %
Décès du jeune	0.40 %
Changement de région	0.40 %
Changement de propriétaire	0.40 %

Données exploitées au 30/06/2022